



Nombre de Conseillers  
- en exercice : 29  
- présents : 17  
- procurations : 9  
- ayant pris part au vote : 26

## DÉLIBÉRATION n° 2023/070

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Françoise PIQUE à Pascal Audic, Cindy SIBE à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Jean-Claude SUBIAS, Joël MANO à Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Carine VIDAL, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.  
Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### **OBJET : Urbanisme - Acquisition d'un terrain à Monsieur Jean-François Barrere - Rue du Grand Marché**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du projet d'acquisition d'une bande de terrain rue du Grand Marché la commune a trouvé un accord avec le propriétaire d'une emprise foncière de 321 m<sup>2</sup> composée de trois parcelles (section AB n°60 ;63 et 183). La commune et le propriétaire se sont entendus sur le prix de 15 000 €.

Pour mémoire l'objectif de cette opération rentre dans le cadre d'un projet d'acquisition et de revente à des familles (ou à un opérateur) de petits terrains pour la construction de maisons de ville.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

### **AUTORISE Monsieur le Maire à :**

- Procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section AB n° 60 pour 253 m<sup>2</sup> ; AB n°63 pour 34 m<sup>2</sup> ; AB n°183 pour 34 m<sup>2</sup> au prix de 15 000 € ;
- Signer tout document relatif à cette affaire.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,  
Le Maire,



## SITUATION DE LA PARCELLE

